

43 Avenue d'Italie
80090 AMIENS
www.sommenumerique.fr
Tél. 03 22 22 27 27
courrier@sommenumerique.fr

20220426_DL_02

OBJET :
Rapport annuel 2020 Covage Somme

Date de convocation :
15 avril 2022

Date de séance :
26 avril 2022

Date d'affichage :
30 mai 2022

Membres en exercice : 46

Membres présents : 25

Membres votants : 31

Séance en présentiel et visioconférence

Règles de fonctionnement selon la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 24/05/2022

Reçu en préfecture le 24/05/2022

Affiché le

ID : 080-258004365-20220426-220426_CS_DEL2-DE

L'an deux mille vingt-deux, le 26 avril à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VARLET Philippe, Président du syndicat mixte Somme Numérique.

Etaient présents :

M. BEAUMONT Joël, M. DEBEUGNY François, M. LEFEBVRE Julien, M. WALIGORA Jean-Luc, M. PENAUD Guy, M. DE JENLIS Hubert, M. VARLET Philippe, Mme DELETRE Margaux, M. DECLE Paul-Éric, Mme LHOMME Brigitte, Mme MAILLE-BARBARE Françoise, M. FRION Fabrice, M. JACOB Claude, M. GORRIEZ Jean, Mme LEMAIRE Anna-Maria, M. FOURNIER Jean-Michel, M. DEFRANCE Hervé, M. PAYEN Jean-Dominique, Mme DE WAZIERS Isabelle, M. DE MONCLIN Arnaud, M. BEAUFILS Christian, M. BLOCKLET Patrick, Mme POUPART Patricia, M. FAUVET Frédéric, M. MAROTTE Philippe.

Secrétaire de séance : Mme. DELETRE Margaux

Pouvoirs :

Monsieur HECQUET James donne pouvoir à Monsieur WALIGORA Jean-Luc.
Monsieur DESCHAMPS-DERCHEU Thierry donne pouvoir à Monsieur DEFRANCE Hervé
Madame ROY Mathilde donne pouvoir à Madame DELETRE Margaux
Monsieur FOUCAULT Marc donne pouvoir à Monsieur DECLE Paul-Éric
Monsieur PARSIS Laurent donne pouvoir à Monsieur VARLET Philippe
Monsieur DEMARCY Denis donne pouvoir à Monsieur DEBEUGNY François

Le rapport de l'année 2020 de la gestion du réseau d'initiative publique de Somme Numérique remis par Covage Somme a fait l'objet d'une analyse technique et financière avec l'appui du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage de contrôle de la DSP, SWP et Finance Consult.
C'est dans ce contexte que le Président propose à l'assemblée de prendre acte de cette gestion 2020.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1411.3,
- Vu l'article 52 de l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 ratifiée par l'article 40 de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016,
- Vu l'article 35.1 de la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau de communications électroniques à haut et très haut débit notifiée à la société TUTOR le 17 décembre 2014,
- Vu l'avis favorable du Bureau en date du 06 avril 2022

DELIBERE

ARTICLE 1 : Prend acte du rapport relatif à la délégation de service public du réseau public de communications électroniques en haut et très haut débit pour l'année 2020, avec les réserves remises au délégataire Covage.